



Département du Var
Arrondissement de Brignoles
Commune de BRAS 83149

2 0 2 2 - 2 6 6

BRAS, le 28 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-1, L2213-2 et L2122-27,
VU le Code de la Route, notamment les articles R325-1 et suivants ; R 325-12 et suivants et R417-10,
VU le code de la sécurité intérieure et notamment l'article L511-1,
VU la requête de Monsieur ROBIN Nicolas en date du 28 juin 2022 par laquelle il sollicite d'interdire le stationnement sur les emplacements du site de Loisirs des Candouliers à l'occasion de la nuit des étoiles qui sera organisée le samedi 23 juillet 2022 au soir sur l'aire de Loisirs des Candouliers,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement aux abords de l'aire de Loisirs des Candouliers à l'occasion de la nuit des étoiles qui sera organisée le samedi 23 juillet 2022 au soir,

ARRÊTE

Art.1 : Le samedi 23 juillet 2022 à 13h00 jusqu'au dimanche 24 juillet 2022 à 08h00, l'accès au site de loisirs des Candouliers sera interdit à tout véhicule.

Seuls les organisateurs et les responsables de cet événement pourront y pénétrer le temps nécessaire de décharger ou installer leur matériel.

Art.2 : Le stationnement sera organisé sur l'aire à droite du chemin privé des Candouliers et l'accès se fera entre le chemin de Roulane et les Points d'Apports Volontaires (PAV).

Art.3 : Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur le site de Loisirs des Candouliers le vendredi 23 juillet 2022 à partir de 13h00 jusqu'au samedi 24 juillet à 08h00.

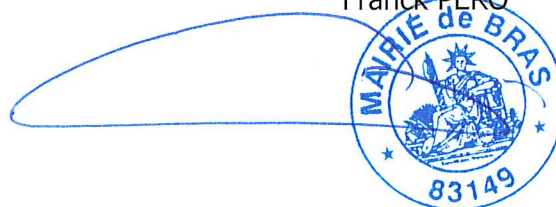
Art.4 : Des panneaux de signalisation réglementaires seront apposés pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Art.5 : Madame la secrétaire générale et les agents de police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Art.6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur ROBIN Nicolas
Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
La Police Municipale de BRAS
Madame la Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Maximin

Le Maire,
Franck PERO



République Française
Liberté - Egalité - Fraternité